

STAGE

ACCORDÉON DIATONIQUE & CHROMATIQUE

Initiation à la musique des Balkans
Avec François Heim

Les 28 et 29 mars 2026

10h > 17h

Maison pour tous Marie Curie
Montpellier (Celleneuve)

Tarif :
150€

(repas du midi inclus)
+ 15€ d'adhésion à l'association
Montpellier Accordéon



Travail autour des musiques traditionnelles ou d'inspiration traditionnelle des pays d'Europe Centrale et plus particulièrement des régions balkaniques. L'apprentissage se fera à partir de thèmes transmis par partitions (qui pourront éventuellement être envoyées avant le stage), soit oralement.

Nous aborderons les rythmiques asymétriques et les ornements propres à ces musiques. Nous travaillerons l'accompagnement, (accords et rythmique main droite), des 2ème voix et variations, afin de créer un ensemble musical où chacun puisse trouver sa place quelque soit son niveau.

Ce stage s'adresse à tous les accordéonistes non débutants (min. 2 ans de pratique) et il est préférable de posséder un instrument qui possède des altérations (**2 rangs 1/2 ou 3 rangs**).

Les accordéonistes chromatiques sont également les bienvenus.

François Heim commence l'accordéon en 1979 et s'intéresse aux divers répertoires des musiques traditionnelles avant de s'orienter plus particulièrement vers les musiques des pays de l'est.

Passionné de pédagogie, il organise des stages depuis de nombreuses années et est co-auteur, avec J.M. Corgeron, d'une méthode d'accordéon diatonique. Il a participé à l'élaboration de plusieurs recueils de partitions et enregistrements pédagogiques édités par trad magazine.

Il joue dans diverses formations et a enregistré plusieurs albums (duo Heim-Birioukov, Heim-Le Tron, etc...)

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner rempli et accompagné de votre règlement à l'adresse suivante avant le 21 mars 2026 :

**Association Montpellier Accordéon
12, rue du Bassin - 34080 Montpellier**

Renseignements : contact@montpellier-accordeon.fr / 06 52 11 77 67

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone(s) :

E-mail :

Je souhaite m'inscrire au stage animé par François Heim (cochez les cases correspondantes)

- Frais pédagogiques et repas : 150€
 Adhésion à l'association Montpellier Accordéon OBLIGATOIRE pour la période du 01/09/2025 au 31/08/2026 : 15€

Ci-joint mon règlement de €

(Chèque à l'ordre de Montpellier Accordéon).

Merci de bien vouloir joindre votre règlement au bulletin d'inscription, non remboursable en cas d'annulation par le stagiaire.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le stage en cas d'évènement extérieur indépendant de leur volonté. Les sommes versées seront alors restituées à l'exclusion de toute autre indemnité.

Le stagiaire (ou son représentant légal s'il est mineur) certifie par le présent détenir une assurance « Responsabilité Civile » qui vient en complément de l'assurance de l'association.

La direction du stage décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

J'autorise Montpellier Accordéon à utiliser les images (photos, vidéos) et enregistrements audio réalisés pendant le stage dans le cadre des activités de l'association.

A le/...../2025-2026

Signature précédée de la mention « J'ai lu et approuvé » :